

Le plurilinguisme en région frontalière – l'exemple de la région du Rhin supérieur

Margot Bonnafous

Sommaire

1. Introduction.....	2
2. Quelle place pour le plurilinguisme en région frontalière	3
2.1 La coopération transfrontalière dans la région du Rhin Supérieur	3
2.2 L'usage des langues dans le contexte de la coopération transfrontalière	4
2.3 Les langues régionales.....	5
3. Comment parvenir à un plurilinguisme dynamique et actif en région frontalière ?	6
3.1 L'enseignement linguistique dans les établissements scolaires	6
3.1.1 L'exemple des classes bilingues et de l'enseignement de l'allemand en Alsace	6
3.1.2 L'enseignement du français aux écoles primaires dans le Bade-Wurtemberg	7
3.2 Formation professionnelle transfrontalière et formation continue	8
3.2.1 Le projet « Réussir sans frontières »	9
3.2.2 Le cours de langue en tandem	9
3.3 Quelles perspectives pour le plurilinguisme dans la région du Rhin supérieur ?	10
3.3.1 Les potentiels existants favorables au plurilinguisme.....	10
3.3.2 Devenir une société plurilingue.....	10
4. Conclusions	12
Bibliographie.....	13

1. Introduction

Le texte suivant traite du plurilinguisme en région frontalière et s'appuie sur l'exemple de la région du Rhin supérieur. Pourquoi cette région ? La région du Rhin supérieur est une région trinationale, située entre le sud-ouest de l'Allemagne, l'Alsace en France et la Suisse du Nord-Ouest, avec une coopération transfrontalière intense. Malgré un passé douloureux – ou peut-être, en partie, à cause de cela - la coopération, les activités tripartites sont nombreuses, efficaces et empreintes d'amitié. La coopération au-delà des frontières est une volonté et une nécessité, pour des raisons historiques, mais également pour des raisons culturelles, économiques et pratiques. Mentionnons par exemple les travailleurs frontaliers qui traversent la frontière quotidiennement ou les nombreux projets dans différents domaines comme la protection du climat, la santé ou encore l'éducation.

Cette forte volonté politique, institutionnelle et économique pour la coopération crée des possibilités d'échange pour les citoyens à des niveaux très différents qui contribuent ainsi au développement d'une identité transfrontalière. Bien que les rencontres des citoyennes et citoyens aient lieu dans les contextes aussi différents que le travail, les études, le sport ou encore les loisirs et le shopping, elles ont en commun le fait qu'elles offrent des occasions pour parler la langue du voisin. Ce terme est à prendre à la lettre puisqu'à de nombreux endroits, il est très facile et rapide de traverser le Rhin. Les ponts sont nombreux et il y a, par exemple entre Strasbourg et Kehl et dans l'Agglomération trinationale de Bâle, des lignes de tram transfrontalières.

Les occasions de parler la langue du voisin existent, et nous proposons de nous pencher sur la question de savoir de quelle manière elles sont saisies. Nous nous intéressons donc à la question de savoir quelles sont les possibilités de renforcer et de faciliter le plurilinguisme dans un espace transfrontalier, à l'exemple du Rhin supérieur. Pour ce faire, nous considérons tout d'abord la place du plurilinguisme en région frontalière tout en abordant brièvement les langues régionales. Ensuite, nous examinons quelques possibilités d'apprentissage linguistique avant d'analyser les potentiels existants favorables au plurilinguisme et d'ouvrir des pistes de réflexion concernant le chemin vers une société véritablement plurilingue.

Avant d'approfondir notre sujet, il est essentiel de clarifier quelques concepts : Qu'entendons-nous par la notion de plurilinguisme? Nous nous baserons pour cela sur la définition du Conseil de l'Europe, à savoir : « La compétence plurilingue est définie comme la capacité à mobiliser le répertoire pluriel de ressources langagières et culturelles pour faire face à des besoins de communication ou interagir avec l'altérité ainsi qu'à faire évoluer ce répertoire. » (Conseil de l'Europe, 2016). Il s'agit donc bien de la capacité des individus à employer plus d'une langue. Nous ajouterons la définition suivante qui précise que le plurilinguisme est la capacité de « savoir utiliser différentes langues à différents niveaux de compétence, dans les contextes appropriés » (Maria Cecilia Luise, 2013). Pourquoi cette précision est-elle importante ? Quand nous vivons en employant différentes langues, nous devrions nous défaire de l'idée de devoir être parfaits dans chacune de nos langues. Une compétence linguistique qui correspond au contexte dans lequel elle est employée, quel qu'il soit, sera un progrès et une ouverture pour le locuteur. Il est également important de comprendre que d'être bilingue ou plurilingue n'est pas forcément une compétence que l'on acquiert dans la petite enfance, « [...] (en vérité, on peut devenir bilingue à tout âge) ; » (Grosjean, 2016).

2. Quelle place pour le plurilinguisme en région frontalière

2.1 La coopération transfrontalière dans la région du Rhin Supérieur

Avant de considérer les espaces transfrontaliers et leurs potentiels en ce qui concerne le plurilinguisme, notons quelques chiffres : En effet, 40% de l'ensemble du territoire de l'UE sont des espaces transfrontaliers, 30% de la population de l'UE vit dans les régions frontalières ; cela correspond à environ 150 millions de personnes. Souvent, l'accès aux services publics est moins facile dans les régions transfrontalières qu'ailleurs. Particuliers, entrepreneurs et pouvoirs publics se heurtent parfois aux différences dans les systèmes administratifs et juridiques.¹

En lien avec ces défis et les manières de les gérer, il convient d'évoquer la fonction de laboratoire par rapport à l'intégration européenne qui est propre aux espaces transfrontaliers. Qu'est-ce que cela signifie ? Les espaces transfrontaliers sont des lieux propices pour « tester » de nouvelles possibilités de coopérer, mais aussi de nouvelles bases juridiques européennes. Des exemples sont la formation professionnelle transfrontalière, la reconnaissance des diplômes ou des entités comme les Groupements européens de coopération territoriale (GECT) qui ont pour objectif de renforcer et de faciliter la coopération territoriale. Un exemple connu dans le domaine de la coopération sanitaire transfrontalière est l'Hôpital de Cerdagne dont la forme juridique est en effet un GECT.

Cet exemple montre que, pour les régions frontalières, la coopération au-delà des frontières n'est pas un luxe, mais une nécessité. Il y a des raisons historiques et géographiques pour lesquelles la coopération transfrontalière est nécessaire, mais également des raisons économiques et surtout l'objectif de faciliter la vie des citoyennes et citoyens. Notons que, dans l'Union européenne, il existe 2 millions de travailleurs frontaliers, c'est-à-dire des personnes qui traversent quotidiennement la frontière pour aller travailler.² Dans la Région du Rhin supérieur, 97.000 personnes travaillent dans un pays voisin.

La coopération transfrontalière dans la Région du Rhin supérieur a une longue tradition et trouve ses origines dans les années 60 du siècle dernier. Depuis, de nombreux projets communs ont vu le jour, un nombre important parmi eux cofinancés par le programme européen Interreg. En dehors des réseaux qui ont émergé suite à ces projets, il existe de nombreuses institutions transfrontalières qui forment un socle solide pour la coopération. A noter, entre autres, les Eurodistricts qui œuvrent au niveau local et dont la mission consiste notamment à faciliter la vie quotidienne des citoyens de l'espace transfrontalier. Il va de soi que pour toutes ces initiatives et institutions, la question du plurilinguisme est importante.

La forte volonté politique pour un espace transfrontalier dynamique et plurilingue est également illustrée par des chartes et stratégies élaborées à plusieurs niveaux politiques. Citons à titre d'exemple la Stratégie 2030 de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin supérieur dont un des 11 objectifs se nomme « Plurilinguisme et échanges culturels » ou encore la Charte du Rhin supérieur pour la promotion du plurilinguisme du 10 juin 2013.

Toutes ces stratégies visent à donner aux citoyennes et citoyens, dès le plus jeune âge, des possibilités pour s'initier dans la langue du voisin ou pour renforcer leurs compétences

¹ https://ec.europa.eu/regional_policy/fr/information/publications/communications/2017/boosting-growth-and-cohesion-in-eu-border-regions , consulté le 21 mars 2021

² <http://www.espaces-transfrontaliers.org/ressources/themes/themes/theme/show/emploi/> , consulté le 21 mars 2021

linguistiques. L'énorme potentiel réside dans le fait que le « bassin linguistique » est accessible sans voyager, il suffit, si nous prenons l'exemple de Kehl et de Strasbourg, de faire un trajet de tram de quelques minutes. La région du Rhin supérieur peut donc être considérée comme « un lieu privilégié où l'apprentissage de la langue du voisin semble être facilité, voir optimisé sous conditions optimales » (Faucompré, 2019).

2.2 L'usage des langues dans le contexte de la coopération transfrontalière

Pour évoquer le plurilinguisme dans la région du Rhin supérieur, il est intéressant de considérer plusieurs niveaux, par exemple l'apprentissage linguistique dans les établissements scolaires, l'usage des langues par les travailleurs frontaliers et les entreprises ou encore les façons de communiquer entre citoyennes et citoyens qui traversent la frontière dans le cadre de leurs loisirs, serait-ce pour faire des achats, pour assister à un spectacle ou pour faire du sport.

Un autre groupe qui a un besoin important de communiquer dans l'autre langue, sont les acteurs de la coopération transfrontalière. Il semble évident que, pour coopérer au sein d'une institution franco-allemande ou pour gérer un projet binational, de bonnes connaissances linguistiques sont essentielles. Et il existe en effet un nombre important d'acteurs qui sont parfaitement ou quasiment bilingues. Il s'agit là souvent des personnes que l'on trouve au sein des institutions comme les Eurodistricts, les Infobest³, à l'Euro-Institut et autres, mais également dans les services des collectivités territoriales qui sont en charge des relations internationales ou transfrontalières. Ce groupe qui se connaît bien et forme une véritable « community » n'a pas de problèmes pour se comprendre ce qui facilite largement la coopération transfrontalière. A noter que Strasbourg est un lieu privilégié pour recruter des personnes avec de telles compétences. Il y a plusieurs cursus universitaires qui forment exactement ces expert.es.

La situation peut changer si l'on quitte le niveau institutionnel pour se tourner vers la gestion des projets avec des thèmes différents, par exemple la culture, la protection de l'environnement ou encore le sport. Dans le cadre de ces projets, les partenaires peuvent avoir pour la première fois l'occasion de travailler avec des collègues du pays voisin. Les compétences linguistiques peuvent donc être très différentes d'une personne à l'autre, et il faut trouver des moyens pour permettre à toutes et à tous de participer et de communiquer. Dans le Rhin supérieur, on préfère en général utiliser le français et l'allemand plutôt que l'anglais en tant que lingua franca. Les acteurs s'appuient habituellement sur trois moyens pour assurer une bonne communication entre les acteurs des deux voire trois pays :

- L'interprétation simultanée ou consécutive

Les institutions ou projets ont souvent recours à un interprétariat, le plus souvent simultanée, pour des événements considérés importants. Le grand avantage de l'interprétation simultanée est l'assurance que tous comprennent les échanges, également les détails et les spécificités. Un autre avantage est le gain de temps, par rapport à l'interprétation consécutive par exemple. Enfin, et cela n'est pas l'aspect le moins important, cette manière de procéder met tous les participant.es d'un événement sur un pied d'égalité. C'est un avantage interculturel qui n'est pas négligeable. L'inconvénient le plus important de l'interprétation est son coût qui peut être assez élevé.

- La modération bilingue

Une autre manière de procéder est la modération bilingue de réunions ou d'ateliers. Cela signifie que l'on renonce à une interprétation professionnelle, mais que la personne chargée de la

³ Les Infobest sont des centres d'information et de conseil transfrontaliers qui s'adressent, entre autres, aux travailleurs frontaliers

modération assure un accompagnement bilingue de l'évènement en question. Le modérateur fera donc régulièrement des « points de traduction » pour résumer les prises de parole dans l'autre langue. Il ou elle s'exprimera dans les deux langues pour veiller à ce que tous les participant.es, même s'ils ne comprennent pas chaque mot, puissent suivre les échanges.

- La compétence linguistique passive.

Un moyen intéressant pour assurer une bonne communication lors des échanges transfrontaliers est la mise en œuvre de la compétence linguistique passive. Qu'est-ce que cela signifie ? Une personne qui n'a pas les capacités linguistiques suffisantes pour s'exprimer dans l'autre langue, mais qui la comprend suffisamment bien pour suivre une discussion dispose d'une compétence passive de cette langue. Cela peut être extrêmement intéressant pour les échanges binationaux ou transfrontalier. Concrètement, chacun et chacune pourra s'exprimer dans sa propre langue, ce qui permet d'être précis et pertinent, sans chercher des mots. Bien évidemment, dans un souci de bienveillance et d'un échange constructif, les acteurs s'appliqueront à adapter leur vitesse d'élocution. Le modérateur ou la modératrice a le rôle de veiller à ce que tous les participant.es puissent suivre.

2.3 Les langues régionales

Comme l'expliquent Morgen/Zimmer, la langue régionale en Alsace et en Moselle existe sous deux formes : D'une part, il y a les dialectes alémaniques et franciques parlés en Alsace et en Moselle qui sont des dialectes de l'allemand, d'autre part l'allemand standard qui est la langue de référence des dialectes (Morgen/Zimmer, 2009). Les dialectes allemands que l'on trouve de l'autre côté de la frontière appartiennent à la même famille linguistique.

En 2020, IFOP a réalisé un sondage intitulé « Enquête sur la question régionale en Alsace » qui traite, dans une annexe, également « les pratiques linguistiques des Alsaciens dans leur vie »⁴.

Selon cette étude, 21% des Alsaciens parlent alsacien dans leur famille (contre 57% en 1971). 17% pratiquent cette langue pour les échanges avec leurs amis (contre 52%) et 12% utilisent l'Alsacien au travail (contre 29%). On constate donc un net recul de la pratique de la langue régionale. Vu cette situation, 50% des Alsaciens seraient d'accord pour soutenir la mise en place d'un plan d'action global qui aurait pour objectif de renforcer la langue régionale. Un pilier important serait son développement à l'école. 44% préfèrent maintenir les mesures actuelles de soutien, et 6% souhaitent l'abandon du soutien public (ibid.).

Une politique en faveur de la langue régionale figure parmi les compétences de la nouvelle Collectivité européenne d'Alsace qui « apporte un soutien volontariste aux instances académiques afin de poursuivre le développement de l'offre d'enseignement de la langue régionale en Alsace et favorise de nombreuses actions en faveur des élèves ».⁵

⁴ IFOP, Enquête sur la question régionale en Alsace, 2020, <https://www.ifop.com/publication/enquete-sur-la-question-regionale-en-alsace/>, consulté le 6 avril 2021

⁵Collectivité européenne d'Alsace, <https://www.alsace.eu/la-collectivite/les-competences/>, consulté le 6 avril 2021

3. Comment parvenir à un plurilinguisme dynamique et actif en région frontalière ?

3.1 L'enseignement linguistique dans les établissements scolaires

3.1.1 L'exemple des classes bilingues et de l'enseignement de l'allemand en Alsace

L'éducation linguistique au sein des établissements scolaires est une importante pierre à l'édifice du plurilinguisme. L'école est un élément central dans la vie des enfants, et le fait d'y recevoir, en dehors des matières habituelles, un enseignement linguistique plus ou moins intense compte pour beaucoup.

Commençons par considérer l'enseignement bilingue en Alsace, la partie française de la région du Rhin supérieur. Les grands principes, les objectifs et les outils de gouvernance de la politique régionale plurilingue sont définis dans la « Convention cadre portant sur la politique régionale plurilingue période 2015-2030 »⁶. Cette convention a été conclue par les services étatiques et les collectivités territoriales en 2015. La convention précise que la langue régionale correspond à la langue allemande dans sa forme standard et dans ses variantes dialectales et que donc « la langue régionale enseignée à l'école sera la langue allemande dans sa forme standard » (ibid.). Cet enseignement aura lieu, en partie, à parité horaire. Il existe également des sections de langue régionale à horaire renforcée.

Quels sont les formats dans lesquels l'allemand est enseigné en Alsace ? A mentionner d'abord l'enseignement renforcé. Lors de cette forme d'enseignement, les élèves bénéficient de trois heures d'allemand par semaine, à partir de la Grande section de l'école maternelle. Cet enseignement d'allemand est souvent assuré par le maître ou la maîtresse de la classe.⁷

Ensuite, depuis 1991, les élèves ont la possibilité de choisir l'enseignement intensif sous sa forme paritaire, dit « enseignement bilingue ». L'enseignement bilingue démarre dès l'école maternelle et se poursuit jusqu'en fin d'école élémentaire. Les élèves auront en enseignement de 12 heures en allemand et 12 heures en français. A noter : L'allemand est à la fois langue enseignée et langue d'enseignement. Dans le contexte de l'enseignement bilingue, ce sont deux enseignants qui se partagent la tâche, un pour chaque langue, ou alors un seul enseignant qui est bilingue. 98% des élèves du primaire bénéficient d'un enseignement de l'allemand. 17,5% des écoliers du 1er degré participent à un cursus bilingue paritaire.

Après l'école primaire, au collège, l'enseignement de l'allemand sera consolidé. Cela concerne les élèves d'environ 11 à 16 ans. Le cursus bilingue comprend 4 heures d'allemand et deux autres matières qui peuvent être enseignées en allemand. Cela peut en effet varier d'un collège à l'autre. Presque la totalité des élèves bilingues suivent des classes bi-langues, qui offrent l'apprentissage anticipé de l'anglais. Ce dispositif a été critiqué et en partie supprimé il y a quelques années, mais a été rétabli en 2015.

Pour les élèves qui souhaitent continuer leur apprentissage d'allemand au lycée, plusieurs possibilités s'offrent : Il y a les sections européennes ou de langues orientales qui permettent aux élèves d'approfondir leurs connaissances d'une langue vivante. Ensuite existe la possibilité de préparer l'AbiBac qui délivre simultanément le baccalauréat et l'Abitur allemand. Les élèves des

⁶ Convention cadre portant sur la politiques régionale plurilingue période 2015-2030, https://www.ac-strasbourg.fr/fileadmin/acad/Politiques/Politique_des_langues/Convention_cadre_2015-2030.pdf, consulté le 11/02/2021

⁷ Académie de Strasbourg, Cursus bilingue allemand : <https://www.ac-strasbourg.fr/delecoleausuperieur/cursus-bilingue-allemand/>, consulté le 23 février 2021

lycées professionnels désireux de poursuivre la voie franco-allemande peuvent bénéficier du dispositif Azubi-BacPro. Il s'agit là d'une qualification professionnelle reconnue en France et en Allemagne (ibid.).

3.1.2 L'enseignement du français aux écoles primaires dans le Bade-Wurtemberg

L'État fédéral du Bade-Wurtemberg est situé dans le Sud-Ouest de l'Allemagne. Sur 179 km, le Rhin forme la frontière entre ce Land et l'Alsace. Comme nous avons pu le voir, cette proximité a conduit à de nombreux échanges et une coopération transfrontalière dynamique.

On ne sera donc pas étonné d'apprendre que le Bade-Wurtemberg a été, il y a une vingtaine d'années, un pionnier en ce qui concerne l'apprentissage précoce des langues étrangères. En 2001, l'enseignement des langues étrangères dans les écoles primaires a commencé dans des écoles pilotes. Dans la vallée du Rhin, donc près de la frontière, le français a été enseignée dans 104 écoles, dès la première année ; dans les autres écoles, plus loin de la frontière, les élèves ont bénéficié d'un enseignement d'anglais (cf. Kniep, 2018). En 2003, l'enseignement linguistique précoce a été étendu à toutes les écoles du Bade-Wurtemberg. Les autres *Länder* ont suivi jusqu'à 2005⁸. Nous avons donc la situation que dans la plus grande partie du Bade-Wurtemberg, la première langue enseignée a été l'anglais, mais le long du Rhin, ce fut le français. Cette situation, considérée par les uns comme pragmatique et reflétant la réalité de la vie, a été dénoncé comme une « division linguistique » par les autres. Déjà en 2002, des parents d'élèves avaient déposé une plainte contre l'initiative devant la Cour administrative qui a toutefois échoué⁹.

Les familles et une partie des enseignants avaient jugé à l'époque que l'enseignement précoce du français dans la région frontalière pourrait être un inconvénient pour les enfants dans le cas d'un déménagement. Un autre argument fut la supposition que l'anglais serait plus facile pour les enfants, grâce à sa plus grande présence dans le quotidien. Puis, les contestataires ont avancé l'argument que 50% des élèves ne continueraient pas l'apprentissage du français dans le secondaire. Malgré ces contestations et grâce à un fort soutien politique et culturel, l'enseignement précoce du français a pu être développé dans les années après 2003. Les écoles ont créé des partenariats avec des établissements du pays voisin, et la formation des enseignants a fait un grand pas en avant (cf. Kniep, 2018). Citons par exemple le cursus *Europalehramt* proposé par la *Pädagogische Hochschule* de Freiburg (Université des Sciences de l'Éducation). Ce cursus forme des futurs professeurs des écoles avec un focus sur l'enseignement de l'anglais ou du français ainsi que sur la diversité culturelle. Un autre exemple est le CIFTE (Cursus Intégré Formation Transfrontalière d'Enseignants), un cursus intégré qui forme des enseignants en écoles bilingues franco-allemandes, proposé par l'Université de Mulhouse et la *Pädagogische Hochschule* de Freiburg¹⁰.

Malgré ces développements positifs, le ministère de l'éducation a décidé de reporter l'enseignement de la première langue étrangère à la troisième année du primaire, avec quelques exceptions. Que s'était-il passé ? Il semble que, durant cette période, de 2001 jusque maintenant

⁸ <https://www.sueddeutsche.de/bildung/fremdsprachen-in-der-grundschule-je-frueher-desto-besser-oder-1.3591171-2> , consulté le 28 mars 2021

⁹ Deutschlandfunk : No zu oui, 26.09.2011: https://www.deutschlandfunk.de/no-zu-oui.680.de.html?dram:article_id=39024, consulté le 28 mars 2021

¹⁰ <https://www.eucor-uni.org/course/licence-llcer-parcours-cursus-integre-formation-transfrontaliere-denseignants-allemand-cifte-allemand/> , consulté le 28 mars 2021

les doutes concernant l'enseignement précoce du français ont persisté, renforcés par deux études.

Il s'agit d'abord du rapport du conseil d'experts « *Herkunft und Bildung* » (Origine et éducation) autour du chercheur Jürgen Baumert qui recommandait d'abandonner l'enseignement de la langue étrangère pendant les deux premières années. Le rapport a proposé de favoriser à la place la langue écrite, l'allemand, et les mathématiques. Surtout les enfants issus de l'immigration seraient souvent dépassés par ce démarrage précoce.¹¹ A noter toutefois que, selon Kniep, ces conclusions ont été vigoureusement critiquées par des linguistes qui avaient trouvé des résultats qui démontraient le contraire (Kniep, 2018). Et en effet, imaginons une classe d'enfants de 6 ou 7 ans avec des nouveaux arrivants qui ne parlent pas encore l'allemand. Il semble évident qu'apprendre des notions d'anglais ou de français en même temps et sur la même base que leurs camarades, sera plutôt une chance pour ces enfants puisque cet apprentissage les mettra sur un pied d'égalité avec les locuteurs allemands natifs. Cette expérience renforcera leur confiance en soi et l'envie d'apprendre, des bases importantes, également pour les autres matières.

Si le rapport Baumert n'a pas suffi pour reporter l'enseignement linguistique précoce en troisième année, ce fut le cas avec le *IQB-Bildungstrend 2016*¹², une étude qui a analysé les compétences des élèves dans les matières allemand et mathématiques et qui a constaté que les élèves du Bade-Wurtemberg avaient des lacunes dans lesdites matières. La ministre de l'éducation a réagi en décidant de reporter le début de l'enseignement linguistique en troisième année et de renforcer l'enseignement dans les matières en difficulté.

Nous voyons que les approches ne sont pas les mêmes des deux côtés de la frontière. Cela est tout à fait légitime, puisque les systèmes scolaires et les conditions cadre sont différents, citons par exemple la formation et la carrière des enseignants, les contextes culturels, les modes d'apprentissage. Il existe toutefois des coopérations qui sont à encourager et à étendre. Il semble évident que l'apprentissage (précoce) de la langue du voisin ne pourra que bénéficier d'une approche conjointe entre voisins. Rappelons ici que pour les enfants (et les plus grands), l'apprentissage d'une langue sera plus aisé s'ils perçoivent le lien entre cet apprentissage et leur quotidien.

3.2 Formation professionnelle transfrontalière et formation continue

Dans la région du Rhin supérieur, l'apprentissage linguistique ne s'arrête pas à l'école. Nous avons déjà évoqué le fait que de nombreuses personnes traversent quotidiennement une des frontières pour travailler. Bien entendu, ces travailleurs frontaliers ont besoin de connaissances linguistiques. Il y a quelques années, quand le dialecte alsacien était encore très répandu, les Alsaciens avaient un certain avantage (cf. 2.3). Aujourd'hui, les jeunes sont nombreux à ne plus parler l'Alsacien. Des cours d'allemand sont proposés pour leur permettre de trouver un emploi en Suisse ou en Allemagne. Le GRETA¹³ par exemple propose des cours de langues à différents niveaux et avec différents objectifs pour soutenir les chercheurs d'emploi français dans leur intégration dans le marché de travail au-delà de la frontière.

Mais l'apprentissage d'une langue est bien plus qu'un « mal nécessaire » pour les travailleurs frontaliers et leurs employeurs. Mis à part le fait qu'une compétence linguistique est nécessaire pour participer aux processus des entreprises, des études montrent que des équipes multilingues

¹¹ <https://bildungsklick.de/bildung-und-gesellschaft/detail/empfehlungen-des-expertenrats-herkunft-und-bildung-unter-vorsitz-von-prof-juergen-baumert-vorgestellt>, consulté le 28 mars 2021

¹² <https://www.iqb.hu-berlin.de/bt/BT2016/Bericht>, consulté le 28 mars 2021

¹³ <https://www.greta-alsace.fr/>, consulté le 3 avril 2021

sont plus créatifs, entre autres, parce que différentes perspectives se rencontrent (cf. Lüdi, 2017). Les employeurs qui souhaitent exploiter ce potentiel devraient donc promouvoir un univers plurilingue dans leurs sociétés plutôt qu'une « intégration linguistique ».

L'Allemagne se voit actuellement confrontée à un manque de main d'œuvre qualifiée. Dans la région frontalière, les entreprises allemandes voudraient attirer des jeunes travailleurs français qui sont à la recherche d'un emploi. Ces initiatives pourraient pallier le manque de main d'œuvre mentionné et ouvrir des perspectives aux jeunes chercheurs d'emploi.

Mais cela a besoin d'un soutien efficace, par les entreprises, mais aussi par le secteur public.

3.2.1 Le projet « Réussir sans frontières »

Une des initiatives dont l'objectif est de « promouvoir la formation franco-allemande et un marché du travail transfrontalier intégré »¹⁴ est le projet « Réussir sans frontières » (2016-2018). Il s'est agi d'un projet Interreg qui réunissait 33 partenaires français et allemands. Son objectif a été d'offrir aux jeunes adultes de la région la possibilité de se préparer au marché du travail du pays voisin. Outre l'accompagnement des jeunes par des cours, par exemple cours de langues, mais aussi communication interculturelle ou encore rédaction d'une demande d'emploi, les entreprises intéressées avaient, quant à elles, également la possibilité de bénéficier d'un accompagnement. Dans le cadre du projet, plus de 2.700 élèves ont participé à des stages de découverte ou de visites d'entreprises et ont ainsi pu découvrir le monde du travail du pays voisin. Déjà depuis 2013, des formations transfrontalières sont possibles dans la Région du Rhin supérieur. Cela signifie que les jeunes peuvent partager les parties théoriques et pratiques de leur formation entre les deux pays. Le même système est possible pour les études en alternance. Dans le cadre de « Réussir sans frontière », 213 jeunes ont choisi une telle formation transfrontalière et 600 demandeurs d'emploi ont bénéficié du programme

La Région Grand Est, porteur du projet Interreg, continue à soutenir les objectifs en proposant un site Internet avec des informations pertinentes. En dehors de cela, quatre postes de chargés de mission apprentissage transfrontalier ont été créés, deux dans le Rhin Supérieur, et deux autres dans le territoire Sarre/Lorraine (ibid.).

3.2.2 Le cours de langue en tandem

Un exemple issu du domaine de la formation continue sont les cours de langues en tandem, proposés, entre autres, par l'Euro-Institut à des groupes binationaux. Cela peut être organisé dans tous les domaines professionnels, mais nos « clients » sont en général des administrations qui souhaitent que leurs personnels améliorent leurs connaissances de la langue voisine.

Quelles sont les caractéristiques du cours de langue en tandem ? Il ne s'agit pas d'un cours de langue classique avec des leçons et des explications de grammaire. La méthode tandem ne s'adresse pas aux débutants ; il est nécessaire que les apprenant.es disposent au moins d'un niveau A2 pour arriver à de bons résultats. Le cours en tandem mise sur l'apprentissage mutuel entre apprenants. C'est un modèle déjà bien connu dans le domaine universitaire, avec deux étudiants de deux pays différents qui apprennent l'un de l'autre. L'apprentissage est basé sur les principes d'autonomie et de réciprocité. Cela signifie d'une part que les apprenants sont eux-mêmes responsables de leur apprentissage. C'est à eux de fixer des objectifs et de décider quel soutien ils souhaitent recevoir de la part de leurs partenaires. Le principe de réciprocité se réfère au travail qui est à faire au sein du binôme. Les partenaires doivent se soutenir mutuellement et

¹⁴ https://www.interreg-rhin-sup.eu/actualites/30-belles-histoires-pour-les-30-ans-28-reussir-sans-frontieres/?pk_vid=f7a4a89b0e9c38161617467909c48655 , consulté le 3 avril 2021

faire autant d'efforts pour apprendre eux-mêmes que pour apporter leurs compétences afin que les partenaires progressent (Brammerts, 2010).

L'Euro-Institut adapte cette méthode pour des groupes qui peuvent, par exemple, venir d'une collectivité allemande et d'une collectivité française. En général, ces groupes sont composés de 10 personnes chacune et permettent donc de former 10 tandems. Une formation se compose d'un nombre défini de journées en présentiel, souvent six journées, et de phases de e-tandem entre ces regroupements. Deux référents, un germanophone, l'autre francophone accompagnent le groupe. Ils préparent des activités et des exercices pour les journées en présentiel et soutiennent les apprenants pour les phases de e-tandem.

Les résultats sont très encourageants. Il semble qu'un facteur de réussite est le lien émotionnel qui se crée souvent entre les binômes, voire le groupe entier.

3.3 Quelles perspectives pour le plurilinguisme dans la région du Rhin supérieur ?

3.3.1 Les potentiels existants favorables au plurilinguisme

Nous avons évoqué la nécessité d'une compétence linguistique, adaptée aux besoins des individus, dans une région frontalière. Si nous prenons l'exemple du Rhin supérieur il convient de mentionner les nombreux travailleurs frontaliers qui doivent savoir communiquer avec leurs collègues, leurs supérieurs, les clients, etc. Il est important de rappeler ici que nous ne parlons pas de « la » compétence linguistique, parce que cette compétence ne pourra être la même pour tous les travailleurs. Cela dépendra naturellement du secteur, mais également du fait si la personne concernée a peu ou beaucoup de contact avec des clients, si la communication verbale ou écrite joue un rôle central dans le quotidien ou si un certain vocabulaire est nécessaire pour répondre aux exigences de sécurité. Mais peu importe le niveau ou la spécialisation linguistique, toutes ses personnes ont ouvert une porte vers un espace plurilingue.

En dehors du travail frontalier, des échanges existent également dans les domaines des loisirs, de la culture ou encore dans le sport. Toutes ces rencontres peuvent être une chance pour approfondir les connaissances linguistiques et elles sont facilitées par une forte volonté politique, par les activités des collectivités, les transports publics et autres infrastructures transfrontalières, par le travail des institutions transfrontalières, l'enseignement, et, last but not least, la société civile. Pourtant, il est nécessaire de continuer à promouvoir ces rencontres, car parfois, ces moyens très accessibles d'améliorer les compétences linguistiques semblent peu intéressants aux apprenants. La linguiste Julia Putsche constate que cet « exotisme de la proximité (*Exotik der Nähe*) » n'est pas perçu comme attractif (Polzin-Haumann/Putsche/Reissner, 2019). Cela peut être compréhensible : Pour un échange scolaire par exemple, il peut être plus fascinant de découvrir une région ou une ville jusqu'alors inconnue que de visiter la région voisine de l'autre côté de la frontière. Quelle peut en être la conclusion ? Il sera donc nécessaire d'éveiller l'intérêt, de changer la perspective en ce qui concerne l'espace frontalier. Non pas pour remplacer les voyages, mais pour enrichir le quotidien.

3.3.2 Devenir une société plurilingue

Quelle pourrait alors être la stratégie pour motiver les jeunes (et les moins jeunes) pour apprendre la langue du voisin ? Il semble que l'envie de parler, l'envie d'être en contact, mais aussi un bénéfice ressenti immédiatement sont des clés importantes.

Le modèle ci-après tente de résumer plusieurs approches dans ce contexte.

Objectif	<i>Grenzkompetenz</i> ¹⁵ (Compétence transfrontalière)	Vision à 360°	Compétence transculturelle et plurilingue
Echelon	Enseignement	Tous les niveaux	Individus
Actions	Didactique transfrontalière / de la langue du voisin / de la proximité ¹⁶ (Concrétisation).	Créer des opportunités de rencontres transfrontalières ciblées (éducation, travail, sport, etc.) pour permettre une immersion linguistique et culturelle – éveiller l'intérêt	Changer de perspective : mettre le focus sur ce qui unit et non sur ce qui sépare

Graphique Margot Bonnafous

Tout d'abord, nous définissons les objectifs ou jalons qu'il serait utile d'atteindre sur la voie d'une société plurilingue. La « *Grenzkompetenz* » (compétence transfrontalière) est un modèle du linguiste Albert Raasch qui explique que l'apprentissage de la langue du voisin en région frontalière doit être fait selon une didactique spécifique. Ce concept concerne cinq niveaux d'apprentissage, à savoir la compétence civilisationnelle, la compétence civilisationnelle contrastive, la compétence empathique, la compétence interculturelle et la compétence intraculturelle (cf. Faucompré, 2019).

Pour mettre ce concept en œuvre, Chloé Faucompré propose l'élaboration d'une didactique transfrontalière ou didactique de proximité (ibid.). Le terme de « proximité » est important, parce qu'il s'agit justement des langues de proximité, beaucoup plus que des langues étrangères. Il est essentiel de tenir compte de cela pour l'enseignement. Une telle didactique de la langue du voisin offrirait de nouvelles possibilités aux établissements scolaires.

Un autre jalon est le développement d'une vision de 360° degrés. Nous sommes encore trop nombreux à accepter une vision qui n'est tournée que vers notre propre pays. Il est important de réaliser que de cette manière, nous n'avons que la moitié des possibilités, par rapport à un lieu d'habitation situé loin de la frontière. Il sera donc nécessaire d'élargir la perspective pour multiplier les possibilités. Cela peut concerner le travail, les loisirs, la culture, mais également des services publics partagés. Ce dernier exemple montre qu'il s'agit là d'un effort collectif : les individus seuls n'y parviendront pas. Hormis les niveaux politique et administratif qui ont la possibilité de créer des structures et de proposer des initiatives, tous les autres acteurs, par exemple enseignants et associations, doivent agir pour inciter enfants et adultes à se tourner vers le pays voisin. Le sport est un excellent vecteur pour les contacts transfrontaliers, les colonies de vacances transfrontalières seraient sans aucun doute une possibilité à développer. S'impliquer conjointement, au-delà des frontières, pour une cause, par exemple la protection du climat, créera des liens et favorisera le plurilinguisme. Dans le même ordre d'idées, l'intérêt pour le pays voisin et donc le plurilinguisme intérêt peut être renforcé par l'implication précoce des citoyennes et citoyens dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets. Une approche *bottom-up* qui prend

¹⁵ Raasch, Albert, 2005

¹⁶ Faucompré Chloé, 2019

en compte les souhaits et les difficultés des habitant.es contribuera à une large panoplie d'idées et une meilleure acceptation de ces initiatives.

Il est naturel que les individus en région frontalière aient des représentations, positives ou négatives, de l'autre pays (cf. Faucompré, 2019). Les stéréotypes qui peuvent exister par rapport à toutes les cultures peuvent contribuer à une image plutôt négative (« en Allemagne, on ne sait pas s'amuser... ») L'approche interculturelle aide à prendre conscience de ces stéréotypes, mais aussi des véritables différences entre les cultures, et d'agir en conséquence pour éviter malentendus et blocages de communication. Il semble évident que des représentations positives ainsi qu'un véritable intérêt pour une culture et un pays favorisent l'apprentissage de la langue.

Le concept de la transculturalité va encore plus loin (cf. Welsch, 2010). Si l'interculturalité explique comment interagir malgré certaines différences, la transculturalité met l'accent sur ce qu'unit un groupe de personnes, par exemple le fait de faire du sport dans la même équipe ou l'implication pour une cause commune. Welsch explique que de nos jours, les personnes elles-mêmes sont de plus en plus transculturelles, grâce aux nombreux modèles culturels que nous rencontrons. Renforcer notre compétence transculturelle serait donc un pas important vers une identité transfrontalière et une société plurilingue.

Toutes ces étapes ont besoin d'un constant et fort soutien institutionnel et transfrontalier. Si nous souhaitons développer dans un espace frontalier une société plurilingue, une approche transfrontalière est indispensable. Les efforts et les mesures doivent être coordonnés au niveau transfrontalier « [...] to ensure that movement is in both directions. » (Polzin-Haumann, Claudia / Reissner Christina (2018).

4. Conclusions

Quels sont alors les constats de la présente analyse ? Il semble essentiel de retenir tout d'abord que les espaces transfrontaliers présentent un potentiel considérable pour devenir des sociétés plurilingues, et pour voir se développer une identité transfrontalière des habitants. Cette condition, facilitée par la proximité, peut être un pas vers une identité européenne. Les espaces transfrontaliers servent donc, aussi dans ce contexte, de laboratoires pour l'intégration européenne. Ce développement est promu par un fort soutien politique et institutionnel et par une pratique linguistique qui existe déjà, dans le quotidien, au travail, dans le contexte des projets et institutions transfrontaliers. Les langues régionales, bien que moins pratiquées qu'avant, sont une pierre importante de l'édifice.

Pour avancer sur ses bases, l'apprentissage de la langue du voisin dans les établissements scolaires est essentiel, et il est aussi essentiel d'enseigner le français et l'allemand non pas comme des langues étrangères, mais comme les langues de proximité, avec une didactique adaptée. Nous rappelons le modèle de la *Grenzkompetenz* (compétence transfrontalière) du linguiste Albert Raasch et les travaux qui ont suivi. Ensuite, il est nécessaire de créer un lien entre l'apprentissage linguistique et la vie quotidienne des apprenants : les bénéfices du plurilinguisme doivent être perceptibles directement par des expériences positives dans le contexte du travail, des études, des loisirs, etc.

Le développement du plurilinguisme bénéficie d'un fort soutien politique et institutionnel. Nous rappelons les différentes stratégies politiques élaborées à plusieurs niveaux, et en partie également au niveau transfrontalier. C'est sur cette voie transfrontalière qu'il faudra poursuivre, avec des objectifs et des mesures communes et surtout une mise en œuvre et une communication efficace. Des éléments participatifs pourront renforcer l'implication des habitant.es.

Bibliographie

Brammerts Helmut, Autonomes Sprachenlernen im Tandem: Entwicklung eines Konzepts, 2010, in: Brammerts Helmut / Kleppin Karin (Hrsg.) Selbstgesteuertes Sprachenlernen im Tandem, Tübingen

Conseil de l'Europe (2016) : GUIDE POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA MISE EN ŒUVRE DE CURRICULUMS POUR UNE ÉDUCATION PLURILINGUE ET INTERCULTURELLE
<https://rm.coe.int/16806ae64a%20page%2021> , consulté le 29 avril 2021

Faucompré, Chloé (2019), « L'allemand c'est pas juste pour aller faire des courses », in : Polzin-Haumann, Claudia/Putsche, Julia/Reissner, Christina (edd.): *Wege zu einer grenzüberschreitenden deutsch-französischen Fremdsprachendidaktik. État des lieux, enjeux, perspectives*, St. Ingbert

Grosjean François : Bilinguisme individuel, Encyclopædia Universalis, 2016.
<http://www.universalis.fr/encyclopedie/bilinguisme-individuel/>

Kniep Thomas: Französisch in der Grundschule an der Rheinschiene, Bonjour le Français! Au revoir le Français! In: Badische Heimat 02/2018

Lüdi, Georges (2017): Welche Sprachausbildung für eine mehrsprachige Arbeitswelt? In: Ambrosch-Baroua, Tina; Kropp, Amina; Müller-Lancé, Johannes (Hrsg.): Mehrsprachigkeit und Ökonomie. *Open Publishing LMU*, München: Universitätsbibliothek der Ludwig-Maximilians-Universität. S. 31-41

Luise, Maria Cecilia: Plurilinguisme et Multilinguisme en Europe pour une Education plurilingue et interculturelle, 2013 <https://www.observatoireplurilinguisme.eu/dossiers-thematiques/education-et-recherche/30-sp-359/11950-l-europe-entre-plurilinguisme-et-multilinguisme-l-analyse-de-m-me-m-c-luise> , consulté le 28 février 2021

Morgen Daniel et Zimmer Armand, « L'enseignement de la langue régionale en Alsace et en Moselle », *Tréma* [En ligne], 31 | 2009, mis en ligne le 01 septembre 2011, consulté le 06 avril 2021. URL : <http://journals.openedition.org/trema/981> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/trema.981>

Polzin-Haumann, Claudia / Reissner Christina (2018), Language and Language Policies in Saarland and Lorraine : Towards the Creation of a Transnational Space ? In: Janczak, Barbara A. (Ed.). *Language Contact and Language Policies Across Borders: Construction and Deconstruction of Transnational and Transcultural Spaces*, Berlin: Logos

Polzin-Haumann, Claudia/Putsche, Julia/Reissner, Christina (2019): „Wege zu einer grenzüberschreitenden deutsch-französischen Fremdsprachendidaktik. État des lieux, enjeux, perspectives", in: Polzin-Haumann, Claudia/Putsche, Julia/Reissner, Christina (edd.): *Wege zu einer grenzüberschreitenden deutsch-französischen Fremdsprachendidaktik. État des lieux, enjeux, perspectives*, St. Ingbert

Raasch, Albert (2005): „Grenzkompetenz – Ein Weg nach Europa.“ In: Denk, Rudolf (Hg.): *Nach Europa unterwegs. Grenzüberschreitende Modelle der Lehrerbildung im Zeichen von europäischer Identität, Kultur und Mehrsprachigkeit*. Herbolzheim: Centaurus Verlag 2005. Schriftenreihe der Pädagogischen Hochschule Freiburg, Band 18.

Welsch Wolfgang (2010): Was ist eigentlich Transkulturalität, Bielefeld: Transkript Verlag, 39-66

Sites Internet

Académie de Strasbourg, Cursus bilingue allemand : <https://www.ac-strasbourg.fr/delecoleausuperieur/cursus-bilingue-allemand/> , consulté le 23 février 2021

Bildungsklick : <https://bildungsklick.de/bildung-und-gesellschaft/detail/empfehlungen-des-expertenrats-herkunft-und-bildung-unter-vorsitz-von-prof-juergen-baumert-vorgestellt>, consulté le 28 mars 2021

Collectivité européenne d'Alsace, <https://www.alsace.eu/la-collectivite/les-competences/>, consulté le 6 avril 2021

Commission européenne : https://ec.europa.eu/regional_policy/fr/information/publications/communications/2017/boosting-growth-and-cohesion-in-eu-border-regions , consulté le 21 mars 2021

Convention cadre portant sur la politiques régionale plurilingue période 2015-2030, https://www.ac-strasbourg.fr/fileadmin/acad/Politiques/Politique_des_langues/Convention_cadre_2015-2030.pdf, consulté le 11/02/2021

Deutschlandfunk : No zu oui, 26.09.2011: https://www.deutschlandfunk.de/no-zu-oui.680.de.html?dram:article_id=39024, consulté le 28 mars 2021

EUCOR, le campus européen : <https://www.eucor-uni.org/course/licence-llcer-parcours-cursus-integre-formation-transfrontaliere-denseignants-allemand-cifte-allemand/> , consulté le 28 mars 2021

GRETA Alsace <https://www.greta-alsace.fr/> , consulté le 3 avril 2021

IFOP, Enquête sur la question régionale en Alsace, 2020, <https://www.ifop.com/publication/enquete-sur-la-question-regionale-en-alsace/> , consulté le 6 avril 2021

Interreg Oberrhein Rhin supérieur : https://www.interreg-rhin-sup.eu/actualites/30-belles-histoires-pour-les-30-ans-28-reussir-sans-frontieres/?pk_vid=f7a4a89b0e9c38161617467909c48655 , consulté le 3 avril 2021

IQB Institut zur Qualitätsentwicklung im Bildungswesen, <https://www.iqb.hu-berlin.de/bt/BT2016/Bericht> , consulté le 28 mars 2021

Mission opérationnelle transfrontalière (MOT) : <http://www.espaces-transfrontaliers.org/ressources/themes/themes/theme/show/emploi/> , consulté le 21 mars 2021

Süddeutsche Zeitung: Fremdsprachen in der Grundschule: Je früher, desto besser. Oder?, 21. Juli 2017, <https://www.sueddeutsche.de/bildung/fremdsprachen-in-der-grundschule-je-frueher-desto-besser-oder-1.3591171-2> , consulté le 28 mars 2021